



HAL
open science

L'avenir des futaies feuillues françaises

Jean-François Carrez

► **To cite this version:**

Jean-François Carrez. L'avenir des futaies feuillues françaises. Revue forestière française, 1981, 33 (S), pp.158-160. 10.4267/2042/21546 . hal-03397152

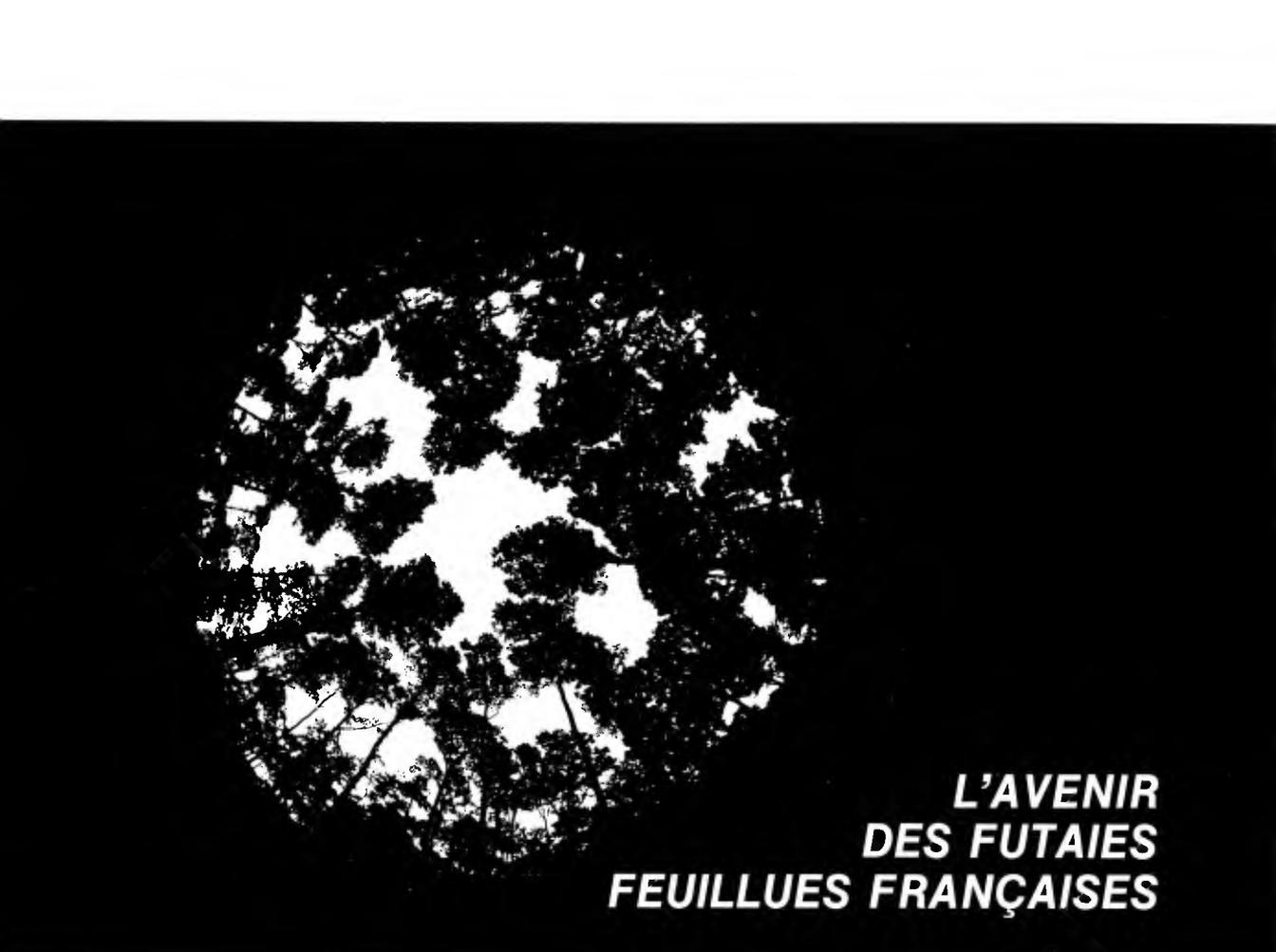
HAL Id: hal-03397152

<https://hal.science/hal-03397152>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'AVENIR DES FUTAIES FEUILLUES FRANÇAISES

Si l'on songe qu'une fraction importante de l'opinion dans notre pays pense encore que la forêt en France diminue de surface et que l'on y substitue presque systématiquement — par esprit de lucre — le résineux au feuillu, il peut paraître bien nécessaire d'affirmer aujourd'hui que la futaie feuillue est l'avenir de la forêt française.

C'est en effet l'occasion de rappeler que la forêt feuillue représente les deux tiers de la forêt française, et que cette part ne diminue pas.

C'est l'occasion de montrer le poids de l'histoire et les contraintes de la durée, en expliquant pourquoi une grande partie de notre forêt feuillue se présente encore sous forme de taillis ou taillis-sous-futaie.

C'est l'occasion de faire comprendre ce que représente pour l'avenir l'effort de conversion qui a été engagé et qui doit être poursuivi avec constance et détermination pendant près d'un siècle.

Ces quelques remarques n'apprennent évidemment rien aux lecteurs de la Revue forestière française. Mais peut-être appelleront-elles leur attention sur le rôle qui doit être le leur pour faire comprendre aux Français la réalité et les objectifs de la politique forestière.

A un moment où une très vaste réflexion est entreprise sur la « filière-bois » et les moyens d'assurer son développement, un numéro spécial sur la futaie feuillue est d'autre part l'occasion de rappeler la permanence nécessaire de la priorité donnée à la futaie, et l'ampleur des moyens que cette politique exige.

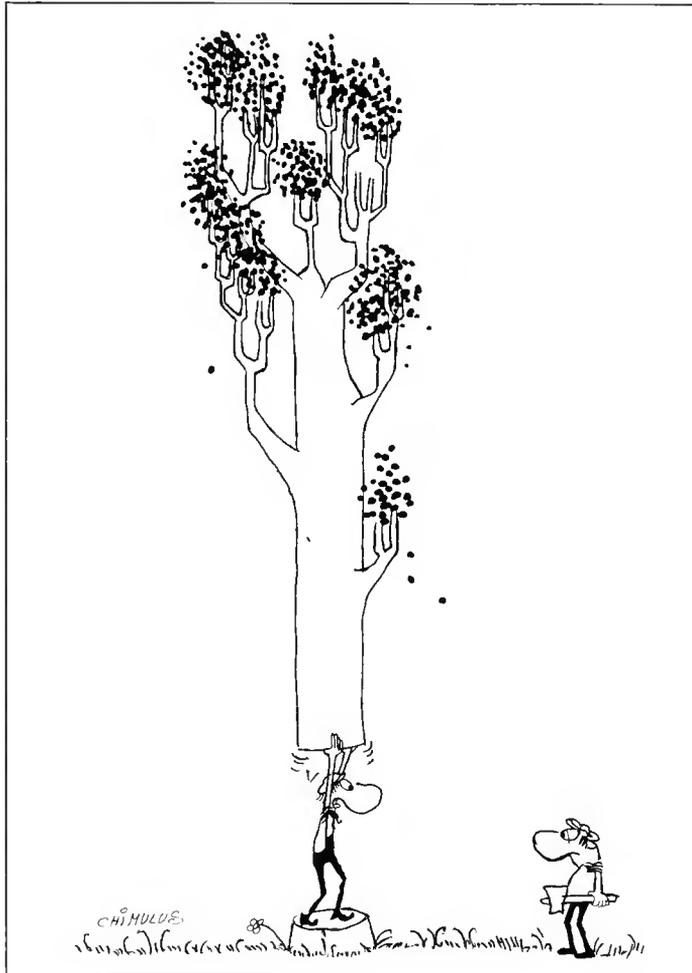
La priorité donnée à la futaie — c'est l'« objectif bois d'œuvre » — n'a de sens que si elle est maintenue comme une orientation permanente pendant un nombre suffisant de décennies. A un moment où l'on parle de l'adaptation de la forêt aux besoins du secteur aval, il n'est pas inutile de souligner que nous ignorons en fait à quels besoins la forêt de 2050 ou 2100, que nous préparons aujourd'hui, devra répondre et que c'est pour cela que le régime de la futaie est le seul choix raisonnable. Ce dont on doit louer Colbert, ce n'est pas d'avoir décidé d'engager la production de bois de marine (peut-être d'ailleurs le sous-estime-t-on en lui attribuant cette idée), mais bien d'avoir décidé une politique forestière privilégiant le matériau le plus évolué que peut produire la forêt, et qui est apte aux emplois à la fois les plus nobles et les plus diversifiés.

Il y a une seconde leçon de Colbert : sa définition d'une politique de la futaie feuillue s'accompagnait de la mise en place des moyens législatifs, financiers, humains qu'impliquait cette politique. L'ampleur des moyens qu'exige la politique de conversion et de développement de la futaie en France est considérable. Elle l'est pour la forêt soumise pour laquelle le mouvement est lancé (M. Martinot-Lagarde rappelle opportunément dans son article que la futaie feuillue publique doublera de surface d'ici un siècle). Elle l'est encore plus pour la forêt privée où l'action est freinée par bien des obstacles : on pense en premier lieu à la division, mais l'importance des besoins de financement et la longueur des cycles de production sont des handicaps aussi graves.

Nos ambitions forestières demandent donc des moyens considérables : en argent, car les investissements à mettre en œuvre sont coûteux ; en hommes, car cette politique exige une densité accrue d'hommes compétents sur le terrain, enfin en connaissances, car l'accélération du progrès scientifique dans tous les domaines et notamment le domaine de la biologie en cette fin de XX^e siècle offre une chance d'autant plus grande à la forêt que la recherche forestière est encore récente, déjà de grande qualité, et peut accomplir des progrès révolutionnaires dans les 10 à 20 années qui viennent.

La Revue forestière française, en consacrant à la futaie feuillue ce numéro spécial, souligne l'actualité et l'intérêt du sujet et contribue, conformément à sa vocation, au développement et à la diffusion du progrès.

J.F. CARREZ
Directeur des forêts
1 ter, avenue de Lowendal
75007 PARIS



— Ce n'était pas celui-là qu'il fallait couper ! Vite ! Va chercher de la colle !